



Edito du Président

Vous le savez sans doute, la réforme territoriale est en cours. Son objectif est d'apporter plus de cohérence à l'organisation de nos territoires. Elle n'en suscite pas moins un certain nombre d'interrogations aussi bien de la part des élus que des habitants. Pour des raisons diverses, certains y voient une remise en cause de la commune alors que les auteurs de cette réforme ont tout fait pour maintenir son existence. Aussi, est-il sans doute important de rappeler les rôles très distincts de la commune et de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes a en charge toutes les missions générales ou les dossiers d'investissement pouvant concerner l'ensemble des habitants d'un territoire. Il en va ainsi de l'environnement et du traitement des déchets, du développement économique, du tourisme ou de l'entretien des chemins communaux. C'est ainsi, par exemple, que la compétence « économie » permet d'éviter la concurrence entre plusieurs communes voisines pour l'implantation d'une entreprise ou d'un commerce, ce qui est tout à fait bénéfique.

La commune, quant à elle, reste en proximité avec le citoyen pour lequel le Maire est la référence au titre de responsable de sa collectivité, il est bien naturellement la personne que l'on souhaite rencontrer pour obtenir des réponses à des questions qui dépassent même parfois le cadre de ses compétences... Mon expérience de Président de Communauté de Communes depuis 10 ans et celle de Maire depuis 3 ans me permettent de témoigner qu'il s'agit de rôles très différents.

En conséquence, ne détournons pas l'objectif de cette réforme qui n'a pour but que de rationaliser l'organisation de notre territoire en obligeant des communes isolées (il y en a encore 5 dans la Manche) à rejoindre enfin une Communauté de Communes et en imposant à des Communautés de Communes de moins de 5 000 habitants de s'associer à d'autres pour des investissements d'intérêt commun plus conséquents qui bénéficieront à un plus grand nombre. Ce sera aussi l'occasion de mettre fin à certains syndicats intercommunaux de type SIVOM ou SIVU ou à les regrouper.

Cette réforme fera l'objet de débats au sein des conseils municipaux et communautaires. Ils auront à choisir entre plusieurs hypothèses de regroupement et de nouveau périmètre intercommunal. Souhaitons que seul l'avenir global de notre territoire soit pris en compte lors de ces choix.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Président

Sommaire

L'Aquadick	page 2
Animations estivales	page 3
Port de Plaisance	
CLIC des Marais	page 4
Transports scolaires	
Centre de Loisirs	page 5
Relais Assistantes Maternelles	
Budget	page 6
Parc des Marais	
Centre équestre HINARD	page 7
Comice agricole	page 8
Marché aux bestiaux	
Aire d'accueil des gens du voyage	page 9
Zoom sur Catz	page 10
Didier POISSON	page 11
Environnement	



L'Aquadick



Parc des Marais : exposition «à la rencontre des migrants»

l'Aquadick

un an, 100 000 entrées et des nouveaux aménagements

Du nouveau mobilier pour l'espace détente

Il vous est désormais possible de vous relaxer sur des chaises longues en teck habillées de coussins en batyline. D'autres aménagements sont prévus pour l'espace détente comme une fresque vous plongeant dans un paysage relaxant ainsi que la diffusion de musique dédiée à votre moment zen.



L'anniversaire et l'inauguration du centre aquatique



Pour fêter le premier anniversaire du centre aquatique, une structure gonflable de 15 mètres a fait la joie des petits et des grands le vendredi 17 et le samedi 18 juin. Lors de ces mêmes jours, toutes les 30 minutes, un tirage au sort désignait les vainqueurs de cartes cadeaux.

Solidarité avec nos confrères de Valognes

Vous le savez peut-être, la piscine municipale de Valognes a dû précipitamment fermer ses portes. Les responsables du Syndicat Mixte pour le centre aquatique de Carentan ont décidé, au nom de la solidarité entre collectivités, d'accueillir les scolaires et le personnel valognais le temps nécessaire à la résolution des difficultés rencontrées par nos voisins.



Mercredi 22 juin, l'Aquadick a pu enfin être inauguré. A cette occasion, la première bougie a été soufflée par : JP Lhonneur (Président du Syndicat Mixte pour le centre aquatique, Président de la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin, Maire de Carentan), L Beauvais (Président de la Région), N Desfaudais et H Milet (Vice-Présidents du Syndicat Mixte pour le centre aquatique), JP Laflaquière (Préfet), JF Le Grand (Président du Conseil général) et P Aubril (Président de la Communauté de Communes de Sainte-Mère-Eglise). De nombreuses autres personnalités ont assisté à la cérémonie et à la visite du centre.

Nadia DESFAUDAIS,
Vice-Présidente en charge du centre aquatique

Animations estivales

avec l'Office de Tourisme Intercommunal des Marais de Carentan

L'Office de Tourisme des Marais de Carentan vous propose de découvrir certains sites de notre Communauté de Communes.

Vous souhaitez y participer, rien de plus simple : Il suffit de vous inscrire auprès de l'accueil de l'Office, Boulevard de Verdun à Carentan ou au 02.33.71.23.50.

JUILLET

L 4 Balades en calèche dans Carentan 11h00-17h00

M 12 Visite chèvrière du Mesnil 13h45

L 18 Balades en calèche dans Carentan 11h00-17h00

M 16 Visite Atelier de poterie Vindefontaine 14h00

AOUT

L 1 Balades en calèche dans Carentan 11h00-17h00

L 8 Promenade en vélo à St Côte du Mont 14h30

M 16 Visite Atelier de poterie Vindefontaine 14h00

L 22 Balades en calèche dans Carentan 11h00-17h00

M 30 Visite chèvrière du Mesnil 13h45

SEPTEMBRE

V 2 Randonnée en calèche

9 circuits de randonnée

Certains chemins vous emmènent dans le bocage des hauts pays, d'autres pénètrent dans les marais, le bas-pays. Un topo guide est en vente 4€ à l'Office de Tourisme ou 0,50€ par fiche.

1-Carentan, Auvers, Méautis

«de Madeleine à Marguerite»
24 km

2-Brévands

chemin de «la Vieille Digue» 8 km

3-Auvers

chemin de «la petite Séve» 6 km

4-Les Veys

chemin du «Vey Mourant»
11 km

5-St-Come-du-Mont

chemin «les Unelles» 14 km

6-St-Georges-de-Bohon

chasse de la Croix Choapeaux 8 km

7-St-André-de-Bohon

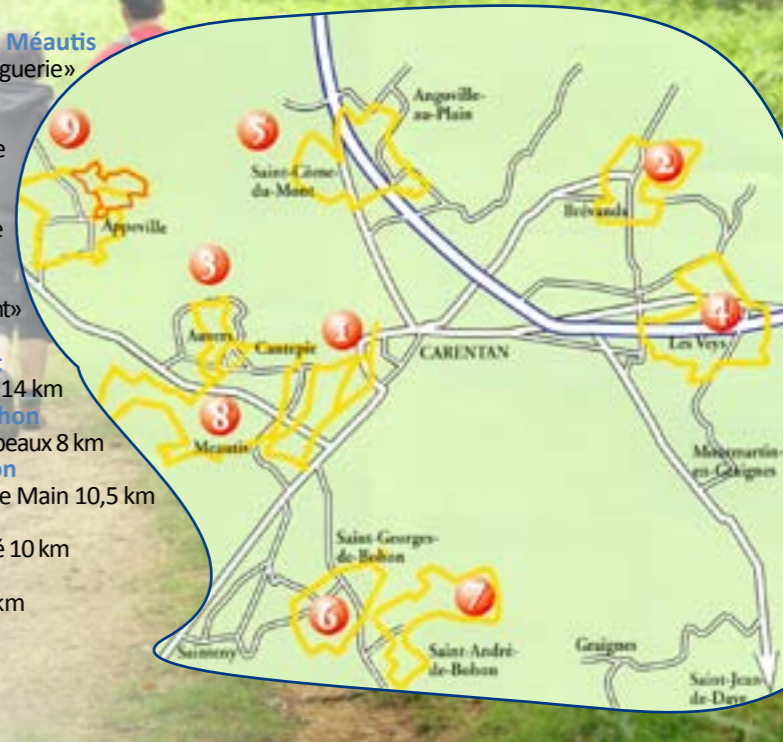
chemin la Butte de l'Île Main 10,5 km

8-Méautis

les sentiers de la liberté 10 km

9-Appeville

chemin du douit 13km
Variante 6 km



Colette NOEL,
Présidente de l'Office de Tourisme

Port de Plaisance

Un accueil de qualité

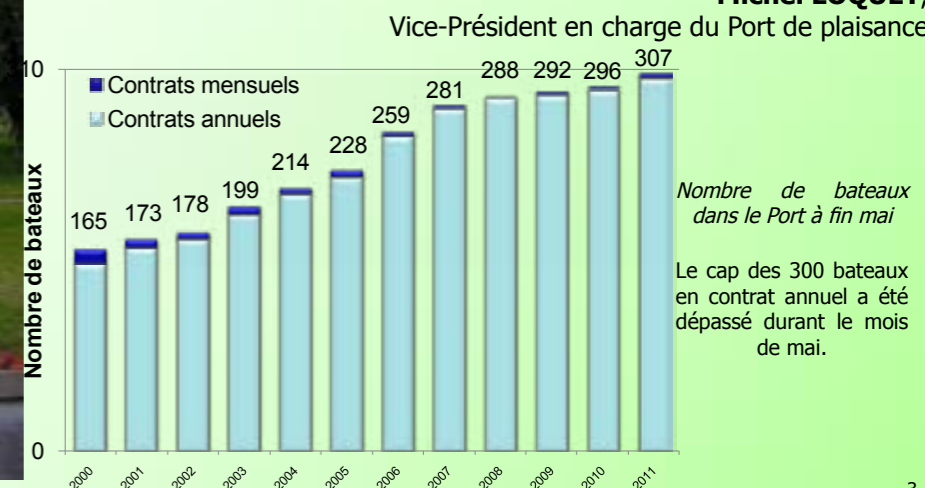


PORT-CARENTAN

Le jury international Pavillon Bleu, réuni le 29 avril à Copenhague au Danemark, a décidé de renouveler le label de notre port de plaisance pour l'année 2011. Une marque de qualité qui récompense les efforts et les moyens déployés toute l'année par l'équipe de la capitainerie pour l'accueil des plaisanciers et le respect de l'environnement.

Pour répondre à la demande croissante de location d'anneaux, Port Carentan a encore amélioré sa capacité d'accueil tout récemment par l'acquisition de deux nouveaux pontons.

Michel LOQUET,
Vice-Président en charge du Port de plaisance



Au service des personnes âgées

Le CLIC des Marais

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) des Marais est un guichet unique, lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation qui vise à recevoir et informer les personnes âgées de plus de 60 ans et / ou en situation de handicap et leur entourage sur les différents domaines de la vie quotidienne : les droits, les démarches administratives, les structures d'accueil, les services d'aide...).

Lieu d'information mais aussi d'échanges, le CLIC met en place les outils et les compétences pour organiser une collaboration entre les différents acteurs locaux sanitaires et sociaux afin de faciliter le partage d'information et le travail en réseau. Il intervient sur cinq cantons :



Le territoire du CLIC des Marais est représenté par une population de plus de 43 000 habitants environ dont 28% qui est âgée de 60 ans et plus.

Au-delà de ses missions d'information et d'orientation, l'association mène des réflexions en lien avec les acteurs locaux.

A titre d'exemple, nous essayons de mettre en place un réseau de bénévoles visiteurs sur les cinq cantons couverts par le CLIC dont celui de Carentan. Par le biais de ce réseau, nous espérons rompre l'isolement des personnes âgées par la visite d'un bénévole et surtout assurer une veille sociale auprès de personnes qui reçoivent peu ou pas de visites au domicile.

Parallèlement, d'autres réflexions sont engagées notamment sur le thème de la professionnalisation des aides à domicile qui travaillent en emploi direct et ou en mandataire ou encore sur celui de l'aide aux aidants familiaux (enfants, conjoints, proches...), aidants pour qui nous essayons d'apporter des solutions de soutien et de répit.

Dans un souci de proximité, le coordinateur, Vincent GOUIN, assure des permanences mensuelles sur chaque canton de son territoire. **A Carentan, la permanence a lieu le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h15 à 12h à l'hôpital local de Carentan.**



Vincent GOUIN

Contact : Vincent GOUIN, coordinateur du CLIC des Marais
3 place du Général de Gaulle
50190 PERIERS
02 33 45 55 55 / 06 74 56 42 02
clicdesmarais@orange.fr

Hervé HOUEL,
Président du CLIC

Centre de Loisirs

avec Ditwin le petit viking



Ce centre est organisé par les Francas de la Manche en partenariat avec la Communauté de Communes dans les locaux de l'école des Roseaux à Carentan.

Lors de l'été 2010, placé sous le thème du Moyen Age, il a été enregistré 2 450 journées enfants sur 7 semaines. Les activités classiques (de créativité, d'expression, sportives ou culturelles) et les journées événementielles (sortie cinéma, rencontre inter-centre, plage, Ile de Tatihou, parc de loisirs) ont enthousiasmé tous les enfants. Il a été proposé des mini camps pour tous les âges, avec une grande variété de thèmes (pré-réservation par téléphone au 02 33 10 01 25).

La tarification est fonction du lieu d'habitation (Communes de la Communauté ou non) et prend en compte la politique tarifaire CAF ou MSA. La Communauté de Communes verse une subvention de 8 € par jour et par enfant soit en 2010, 18 664 €.

En 2011, le centre sera ouvert du 5 juillet au 26 août. Cette année, le thème sera « Découvrons la Normandie du temps de Guillaume le Conquérant avec Ditwin le petit viking ». Les inscriptions sont prises dans votre mairie ou à la Communauté de Communes jusqu'à l'ouverture du CLSH, ensuite au centre lui-même.

Venez nombreux passer d'agréables vacances et faire le plein de beaux souvenirs !



Transports scolaires

15 juillet, dernier délai pour les inscriptions par courrier



Délivrance de la carte

Pour la nouvelle année scolaire, les cartes seront envoyées aux familles au fur et à mesure de la réception des inscriptions.

Toutes les infos sur transports.manche.fr.

Vos interlocutrices à la Communauté de Communes :
Mesdames NOIR et HELEINE au 02 33 71 90 90 ou
contact@cc-carentan-cotentin.fr



Guyslaine CREPIN,
élu(e) en charge des transports scolaires

Relais Assistantes Maternelles

lieu d'échange à découvrir

Ce service géré par la Communauté de Communes est proposé à toutes les assistantes maternelles et aux parents des enfants qui leur sont confiés. Il est situé dans la structure petite enfance « les Sarcelles », impasse des Saules à Carentan.

Il a pour objet :

- le soutien aux démarches administratives liées à l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles,
- la professionnalisation des assistantes maternelles avec formations et conférences,
- l'organisation d'animations pour les enfants et les assistantes maternelles 3 matinées par semaine (animations musicales, de motricité, manuelles, culturelles, jeux libres, visites promenades au centre de secours, au potager des Ponts d'Ouve, etc...)
- la médiation.

Il est animé par Roselyne LECAPLAIN et Murielle SEROTTE.

En 2010, on comptait 115 assistantes maternelles en activité réparties sur 11 communes du territoire. 1 843 personnes (parents, assistantes maternelles et enfants) ont eu recours au RAM. Son financement est assuré par des subventions de la CAF et de la MSA à hauteur de 43 371€, le reste à charge pour la Communauté de Communes est de 11 162€.

Parents, assistantes maternelles, venez découvrir ce service...

Nadia DESFAUDAIS,

Vice-Présidente en charge de la commission Enfance et Jeunesse



Des échanges sont régulièrement organisés, riches en expérience, ils soutiennent et accompagnent les parents et les assistantes maternelles dans leur projet éducatif quotidien. Ici, Chantal Fleury animait la soirée sur le thème « les séparations, les retrouvailles ».

Budget

Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant en €
Energie (eau, carburant, combustibles)	98 092
Prestation de services (assainissement non collectif, prestataire gens du voyage etc...)	117 600
Voies et réseaux (voirie rurale et chemins de randonnées)	48 631
Maintenance	137 162
Assurances	19 007
Impôts et taxes	18 530
Divers (honoraires, administration, communication)	246 309
Affranchissement et téléphone	21 322
Frais de personnel (totalité des services incluant le port et le service collecte OM)	903 576
Financement piscine (auto financement cumulé de 2009 + participation 2010)	800 000
Indemnités élus	44 573
Facture ordures ménagères hors personnel *	598 845
Participation office de tourisme	45 994
Autres participations	200 855
Intérêts des emprunts	178 869
Autofinancement 4C pour les investissements en cours	369 000
TOTAL	3 848 365

Revenus de fonctionnement	
Libellé	Montant en €
Redevances diverses	279 600
Taxes foncières, d'habitation, taxes professionnelles, taxes ordures ménagères	2 594 744
Dotations de l'Etat	638 059
Revenus divers	164 083
Excédent 2009	171 879
TOTAL	3 848 365

Commentaires

Le poste important concerne le centre aquatique, il s'agit du dernier versement pour l'investissement. Pour les budgets futurs, seule la contribution pour le remboursement de l'emprunt et la contribution aux activités scolaires sera versée.

L'autre poste concerne les frais pour la totalité du personnel, l'augmentation par rapport à l'année précédente est de 2,58%.

Jean-Pierre LHONNEUR,
Président

Parc des Marais

Les Marais du Cotentin et du Bessin sont un carrefour sur la route de nombreux «globe-trotters». De ces voyageurs des plus connus aux plus surprenants, cette exposition dévoile les secrets d'un phénomène qui intrigue et qui passionne, la migration. Une aventure à laquelle chacun peut contribuer pour que ce territoire reste une terre d'accueil !

Au fil des saisons, oiseaux, insectes, mammifères, poissons et crustacés se déplacent régulièrement du nord vers le sud, de la source à la mer et inversement. Pourquoi et quand migrent-ils ? Quels sont leurs repères ? Pour quelles raisons les Marais du Cotentin et du Bessin sont-ils importants pour ces migrateurs au plus ou moins long cours ?

Réalisée par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, cette exposition tente de répondre à ces questions. Compilant des informations scrupuleusement rassemblées depuis 20 ans et des expériences de terrain menées avec les acteurs du territoire, le Parc naturel régional cherche à sensibiliser le public autour de 26 espèces emblématiques. Il invite également à mettre en oeuvre des actions et des aménagements susceptibles de mieux les accueillir. Le Parc naturel régional avec ses 25000 hectares de prairies humides, constituant les Marais du Cotentin et du Bessin, ses rivières, son bocage et ses vasières est une escale de choix. On observe ainsi depuis quelques années, le retour du saumon dans nos rivières. Plus visibles, 70 couples de cigognes blanches s'installent au printemps en bord de marais pour élever leurs jeunes. Au mois de mai, les grands gravelots s'arrêtent pour quelques jours sur la route entre le delta du Sénégal et la toundra scandinave où ils vont nicher. A l'automne, la pipistrelle de Nathusius quitte l'Europe.

Vanessa LEPASQUIER,
Parc des Marais



Programme de Rendez-vous à la
rencontre des Migrateurs en 2011 et 2012

Tarifs et conditions d'accès

au 02 33 71 65 30

ou sur

www.parc-cotentin-bessin.fr

Reportage au Centre équestre Hinard à Auvers

Alain Hinard

Originaire de Muneville-le-Bingard, Alain Hinard apprend à monter à cheval à l'âge de 11 ans. Collégien à l'Institut d'Agneaux, il peut pratiquer l'équitation chaque jeudi à «La Gourmette Saint-Loise». **« Cela n'avait rien à voir avec maintenant. A cette époque on ne faisait des compétitions qu'à partir de 16 ans et ne devenait de bons cavaliers qu'à 25 ans, très peu d'épreuves étaient réservées aux jeunes »**. La chance d'Alain fut de faire son service militaire à Fontainebleau (partie annexe du bataillon de Joinville), d'y notamment la connaissance du Colonel Durand devenu chef écuyer au «Cadre noir de Saumur» et de s'y faire remarquer par sa motivation. De retour de l'armée, des éleveurs connus de la région, comme Alfred Brohier, Leredde, lui confient des chevaux pour les préparer, les sortir en compétition. C'est à Muneville-le-Bingard qu'Alain démarre son activité dans l'espace de l'ancienne salle des fêtes rachetée par son père et transformée en boxes. En 1975, Alain s'installe dans le cadre agréable de l'ancien château d'Auvers, suffisamment vaste pour y organiser des manifestations. Alain développe alors le centre équestre et la compétition. Le club se forme et met en selle plusieurs cavaliers renommés.

Les premiers championnats à Auvers

En 1990, le club remporte le championnat de France des clubs à Grenoble. Ils offrent à Auvers son billet pour l'organisation du championnat suivant, l'organisation de son premier championnat de France que le club remporte à nouveau. Fort de ces expériences, le club entreprend d'organiser ces propres concours. Progressivement des terrains ont été aménagés, améliorés avec du sable spécial. Désormais le centre a la capacité d'accueillir de grosses écuries de concours (amateurs et professionnels)



avec deux très belles carrières, de qualités identiques. Le plus important des équipements aura été l'installation de boxes, en effet, lors de pareilles compétitions, ce sont, en moyenne 500 chevaux qui sont engagés chaque jour.

Les nouveaux concours de mars

La décision d'organiser les trois concours en mars a été à l'époque une prise de risque énorme. Les cavaliers et leurs montures ont l'habitude de préparer leur saison en Espagne, au Portugal, en Italie ou bien encore dans le sud de la France. Alain HINARD a relevé le challenge : **« on a réussi à changer la tendance, maintenant la mode est de venir à Auvers »**. Et pourtant ce ne fut pas chose facile, la première année, peu d'engagés se présentent. Alain ne baisse pas pour autant les bras et retente sa chance. L'année suivante on compte 30% d'engagés supplémentaires. Après deux printemps difficiles y compris sur le plan financier, les concours du printemps 2011 accueillent un maximum de chevaux venus de toute la France. Précisons que toutes les manifestations sont organisées par l'association AFAE¹ **«Tout cela c'est grâce aux bénévoles, aux membres du club et aux enfants qui montent régulièrement, sans eux, il n'y aurait pas de manifestations»**.

La convivialité, la simplicité

Si le centre est reconnu sur le plan national pour ses organisations, c'est aussi et surtout pour l'ambiance qui y règne et l'accueil que les cavaliers et leurs accompagnants y trouvent, pour les boxes abritant leurs chevaux. Alain privilégie avant tout la convivialité, cet état d'esprit lui permet de fidéliser les écuries : **« les gens sont reconnaissants et se souviennent des soirées dans le manège d'Auvers »**.

Un des plus beaux souvenirs : le défilé des nations dans les rues de Carentan

C'est les yeux remplis d'émotion qu'Alain raconte l'ambiance et le succès du défilé organisé dans Carentan en 2007, le centre accueillait alors le championnat d'Europe Juniors : **« c'était du jamais vu ! »**. En effet, le traditionnel défilé des cavaliers en tenue, portant le drapeau de leur nation se fait habituellement sur le terrain, mais là non. Souhaitant associer la Ville de Carentan, partenaire de l'évènement, et soucieux de mettre en valeur l'économie locale, Alain a eu l'idée de la cavalcade : **« Super succès, je vois encore les jeunes enthousiasmés, les pays défilant strictement alignés par ordre alphabétique, les cavaliers allemands en tête et les rues si belles, ... »**.

Alexa et le club

Alexa, c'est la fille d'Alain. Elle aussi fait de la compétition tout en organisant l'activité du club. Les cours sont dispensés dès l'âge de 3 ans et demi en baby-poney. Des leçons sont proposées pour tous les âges et tous les niveaux. Afin de satisfaire le plus grand nombre, Alexa travaille pour augmenter son nombre de créneaux dès la rentrée. Les activités aussi se diversifient et les membres du club peuvent s'initier à de nouvelles sensations comme la voltige. Les dernières inscriptions sont prises au forum des associations de Carentan et les activités redémarrent la deuxième semaine de septembre.



Ajoutons que les activités du centre équestre d'Auvers génèrent des retombées économiques de premier ordre et contribuent grandement à faire connaître notre région.

Les 3 points forts

- La tournée des concours du mois de mars,
- Le grand national de dressage et la tournée des As poneys,
- Concours internationaux après le 15 août.

Prochaines dates

Concours internationaux se déroulant du 18 au 20 août et du 23 au 25 août.

Coordonnées :

Les écuries d'Auvers-Carentan
33 Rue de l'église
50500 AUVERS
Tél. 02 33 42 04 35
www.auvers-jump.com

Propos recueillis par Audrey HASLEY

¹ Association de Formation aux Activités Equestres, créée en 1990 sous la Présidence du Docteur Philippe ANDRE. Depuis, se sont succédés à la tête de l'association Madame DEBACKER et Alain HINARD toujours en poste.

Le Comice agricole du canton de Carentan des animations à la fête de la terre agricole normande

Le comité «comice agricole» du canton de Carentan est en charge, cette d'année, d'organiser le comice agricole d'arrondissement. Il aura lieu le dimanche 21 août, sur le site du marché couvert de Carentan. **«Il s'agit de regrouper, annuellement, les agriculteurs des cantons de l'arrondissement de Saint-Lô (Canisy, Carentan, Marigny, Percy, Saint-Clair-sur-Elle, Saint-Jean-de-Daye, Tessy-sur-Vire, Torigni-sur-Vire et Villedieu-les-Poëles). Nous pouvons nous attendre à recevoir environ 120 spécimens des plus beaux bovins, en race normande et en race prim'holstein, du secteur»** précise Jean-Pierre Jacquet, le président du comice agricole de Carentan. Ce concours est doté de nombreux prix. **« Nous allons profiter de ce concours pour présenter des vaches jersiaises dont un troupeau existe à Sainteny et peut-être des brunes ».**

Cette manifestation aura lieu dans le cadre de la fête de la terre agricole normande **« ce qui est susceptible d'amener des personnes qui ne sont pas issues du monde agricole. Nous prévoyons donc d'animer ce concours en expliquant au mieux les raisons pour lesquelles une mamelle est meilleure que l'autre malgré son apparence, les conformations de l'animal, etc. Autour de cette manifestation, nous allons proposer diverses animations non finalisées à ce jour. »**



L'équipe du comice agricole de Carentan

Véronique COUILLARD,
Membre de la commission Communication

Interview sur l'aire d'accueil des gens du voyage



Bruno RAMOS et Cyril-Henri ROBERT savent aussi rendre service aux familles

En ce moment (début juin),
15 familles vivent sur le terrain aménagé.

Répartition hommes/femmes/enfants

hommes : 16
femmes : 17
enfants : 24

Répartition par tranche d'âges

0-17 ans : 24
18-24 ans : 7
25-39 ans : 16
40-65 ans : 9
+ de 65 ans : 1

Situation familiale

personne isolée sans enfant : 1
personne isolée avec 3 enfants : 1
personne isolée avec 4 enfants : 1
couple sans enfant : 1
couples avec 1 enfant : 3
couples avec 2 enfants : 5
couples avec 3 enfants : 3

Bruno RAMOS travaille en tant que gardien des aires depuis leur ouverture en 2008, il en est le responsable depuis février 2009. Avec Cyril-Henri ROBERT, ils assurent le bon fonctionnement des deux aires d'accueil, celle des sédentaires gérée par la Ville de Carentan et l'aire de passage gérée par la Communauté de Communes et composée de 18 emplacements. Leurs missions sont variées et très importantes pour les nomades. En effet, il ne s'agit pas seulement de recueillir les pièces administratives obligatoires pour le stationnement ou le paiement des consommations, ni même de maintenir le terrain propre et agréable à vivre. Ils apportent un soutien aux familles en les aidant à remplir des documents, en les orientant vers les services médicaux, les commerces, ... Sur l'aire on peut ressentir la confiance entre les gardiens et les familles. **«Lorsqu'une famille revient après quelques mois passés sur les routes, on est contents de se retrouver, on leur demande comment s'est passé leur voyage et ce qu'ils ont fait pendant ce temps. Je sais que cette relation entre les gardiens et les familles ne s'établit pas partout»** confie Bruno RAMOS.

Dans un rapport mensuel, le responsable de l'aire d'accueil rend compte du taux de remplissage, de l'état des paiements et de toutes les informations à la Communauté de Communes où il est régulièrement amené à travailler avec les services administratifs et techniques.

L'hiver, l'aire est généralement entièrement occupée. Avec le système de pré-paiement, aucune dette n'est à déplorer.

Agnès SCALLE,
Vice-Présidente
en charge de la commission Gens du Voyage

Laëtitia et Joseph sont sur l'aire de passage avec leurs deux enfants.

Qu'est ce qui vous amène à stationner sur l'aire d'accueil de la Communauté de Communes de Carentan ?

Joseph : Si on veut venir sur Carentan, on n'a pas le choix, on doit venir ici et payer la caution, les frais pour l'emplacement, l'eau et l'électricité. On reste plus longtemps l'hiver car il y a moins de missions évangéliques à cette époque. On est de partout. On est des gens du voyage, alors se déplacer c'est notre culture, on va aux missions mais on va voir la famille aussi.
Laëtitia : Moi, je suis comme vous, avant j'étais une sédentaire. Je suis originaire de Cherbourg.

Que pensez-vous des conditions d'accueil ?

Joseph : A part quelques remarques, les locaux sont bien aménagés, on peut y faire la cuisine. On y trouve aussi des sanitaires décentes, ce n'est pas le cas sur toutes les aires.
Laëtitia : Ici, il y a une bonne ambiance, le terrain est tranquille bien que très exposé au vent et surtout les gardiens sont sympas.

Vos enfants sont-ils scolarisés ?

Laëtitia : La grande est à l'école des Roseaux, tout se passe bien même si on aurait préféré qu'elle intègre une classe normale plutôt qu'une classe spéciale pour les enfants du voyage ». **Joseph :** Aujourd'hui elle n'est pas à l'école parce qu'on est dans les préparatifs du départ.

Fête de la terre agricole normande
CARENTAN (50) Samedi 20 et dimanche 21 août 2011
Place d'activités - marché couvert (route de Périers)

Samedi 20 août à 22h30
TRI YANN en concert

Avec un 1^{er} prix :
18h30 : Marinade (normande)
20h30 : Dirty Liner (breton)
Ouverture des portes à 17h30
Tarif unique 28€ (adulte - 18 ans)

Dimanche 21 août

8h à 20h : vide grenier, marché, et marché du terroir normand / salon bio, pâtisseries, restaurations, zoo de la ferme
13h30 à 18h : animations avec les Battous du Cotentin et danses normandes avec Alfred Rossel
12h : chansons avec les groupes FLAN'ELLES
Fest-Noz à 14h avec LES ROUN'DBALERS et à 17h avec ERIDAN
Fabrication de cidre à l'ancienne, pain cuit au feu de bois, miel...expos divers, démonstrations, et traditions, animations, stands, expos, peinture, artisanat, salon du livre normand, expos de voiture ancienne, ...Concours animaux races normandes organisé par la comité agricole

Entrée adultes 4€
Gratuit -18 ans

Organisation : MANCHE FESTIVITES : 02.33.43.61.02

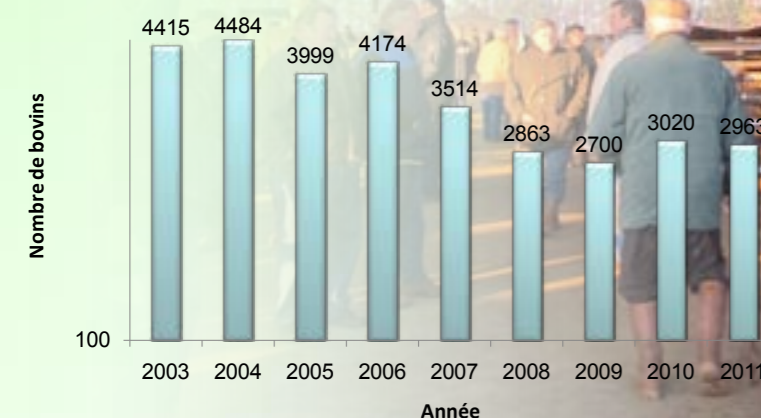
Le concours d'arrondissement propose également un concours de cidre bouché, sec et doux, ainsi qu'un concours de pommeau **«ce concours est ouvert aux amateurs de l'arrondissement mais aussi aux professionnels s'ils sont au moins deux à s'inscrire»** souligne Claude Guérin, président de la société d'agriculture.

Quant au concours annuel de viande, il aura lieu le lundi 28 novembre, toujours au marché couvert. A cette occasion, ce sont des bovins aux formes exceptionnelles qui sont présentés pour la vente de la viande. Le concours, ouvert à tous, est jugé par des bouchers et des professionnels.

Marché aux bestiaux

Lorsque les cours de la viande ne sont pas favorables, les éleveurs sont plus réticents à présenter leurs bêtes au marché. C'est ce qui explique que les effectifs diffèrent d'un mois à l'autre. Malgré ces fluctuations, la moyenne de 2011 s'apparente à celles des trois dernières années.

Jean LAURENT,
Vice-Président en charge du marché



Evolution du nombre de bovins à fin mai

Zoom sur Catz

Plus petite commune de la Communauté de Communes, Catz d'une superficie de 278 hectares est située dans cette partie du canton de Carentan que localement on appelle la presqu'île. Sa population s'est stabilisée aux environs de 120 habitants depuis les années 2000. C'est une petite commune paisible au paysage bocager dont on peut essayer d'imaginer la vie passée.

La commune.

L'origine de ce nom n'est pas vraiment connue, les spécialistes en font des interprétations très diverses, l'orthographe actuelle date de 1829, après avoir varié de Caz au 12^{ème} siècle, Kaz au 13^{ème}, Cats les siècles suivants. Quand on regarde le cadastre napoléonien de 1837 on constate que la physionomie du village n'a pas beaucoup changé si ce n'est la grande saignée opérée par la construction de l'A13, quelques maisons regroupées autour de l'église et du presbytère et des hameaux dispersés dont on retrouve les noms dans nos rues actuelles, la Sagerie, Capel, l'Ételan, le Rocher, Le Hameau, la Piotterie et aussi Montzérie ou la Chevalerie. Il existait aussi sur la petite butte au carrefour de la Sagerie et de la route de Saint Hilaire qui s'appelait la chasse badet un moulin à vent et près de l'Ételan une fontaine dédiée à Saint Grégoire. A cette époque Catz en 1821 a compté jusqu'à 221 habitants et on trouvait entre autres professions au village, des tisserands, des charpentiers, des cultivateurs, des propriétaires et des domestiques et un entrepreneur de chemins.

Le Patrimoine.

On trouve à Catz 3 éléments patrimoniaux intéressants :
- L'église Saint Grégoire le Grand que l'on voit de la place de la mairie au fond d'une belle prairie, entourée de son cimetière planté d'un if centenaire, sa tour fut partiellement endommagée en 1944, elle ne ressemble pas aux églises du secteur, elle a un petit côté «campagne anglaise». A l'intérieur on peut contempler plusieurs éléments classés à l'inventaire historique des objets sacrés, dont une statue de Saint Ortaire datée du 17^{ème} siècle. Grand évangéliste né au Désert vers 482, Ortaire était un homme très pieux qui selon la légende s'adonnait à la pénitence, pratiquant des jeûnes prolongés, ne buvant de l'eau qu'un jour sur trois pour survivre, réfugié dans une grotte pour triompher des attaques de Satan, fuyant la conversation des femmes, il se consacra entièrement aux pauvres et accomplit de nombreux miracles. Il existe encore de nombreux pèlerins qui se rendent à la fontaine du Manoir de Saint Ortaire dans le Cotentin. On trouve aussi dans l'église une Poutre de Gloire qu'on appelle aussi Tref (du latin trabes doxalis) ou Perque en patois, elle porte un crucifix en chêne peint et doré et aurait été exécutée avant 1750.

- Le Presbytère remarquable surtout par sa magnifique porterie surmontée d'une croix. Ce presbytère fut légué à la commune par l'abbé Jacques Lemasson desservant des paroisses de Catz et Saint Pellerin, l'acte fut rédigé par le notaire François Jourdan de Carentan. La commune fut autorisée à accepter ce legs le 2 prairial an 13 et la publication date du premier janvier 1806 dans les minutes de la secrétairerie d'état. Le prêtre légua le presbytère à l'exception d'un petit «sellier» qu'il se réservait, l'intégrité de la cour, une petite étable à porcs, un potager et un petit pré en herbage d'une demi vergée. Ceci était pour permettre à un prêtre ayant l'agrément de l'évêque de se loger ainsi qu'un maître d'école instruit qui pourrait l'assister à l'office, de bonne conduite et assidu pour apprendre à la jeunesse la lecture, l'écriture, l'arithmétique et une instruction chrétienne. Dans le passé Catz a bénéficié deux fois de dons pour fonder une école, la première fois en 1621 grâce à Hervé Blondel sieur de Ravenoville, vivant au château de Banville



pour créer une école de garçons et la seconde fois grâce au prêtre Lemasson. Depuis le 31.12.1968 cette petite école a fermé et les enfants de Catz sont scolarisés à Carentan ou à Saint Hilaire-Petitville.
- Le château de Banville appelé à l'origine la Grenerie se dresse au bord de l'ancienne RN13, aujourd'hui très dégradé et laissé à l'abandon, la construction de ce manoir date de la fin du 16^{ème} siècle, il a fait par la suite l'objet de plusieurs aménagements et le perron actuel date du 19^{ème} siècle, il faut l'imaginer au temps de sa splendeur avant que la propriété ne soit coupée en deux par la nationale. Tous les habitants de Catz attendent avec impatience sa restauration.

La vie au 19^{ème} siècle.

La vie du village était concentrée autour de la vie du château et celle de l'église. A l'époque il y avait déjà un désir de rapprochement entre les communes, Catz se maria avec Saint Pellerin en 1837, le couple prit le nom de Saint Pellerin de Catz, hélas l'union ne dura pas et le mariage fut rompu en 1841, les rivalités entre les deux communes ayant été rendues plus fortes et plus ardentes comme le constata le Préfet. La vie de la paroisse était organisée autour de la Fabrique «conseil paroissial» qui assurait la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds nécessaires à l'entretien de l'église. On trouve aux archives départementales le registre de la fabrique de Catz de 1847 à 1867. Chaque année était établi un budget comme nos budgets communaux avec des dépenses ordinaires telles que l'achat du pain d'autel, du vin de messe, de la cire, de l'encens, des saintes huiles, le blanchiment des ornements sacerdotaux, la rémunération du sacristain, les aumônes, l'achat de papiers et de plumes, en recettes, il y avait les fondations (dons) les locations de bancs, les quêtes ... en 1878 le compte approuvé par l'évêque de Coutances présentait 1142 francs de dépenses et 1017 de recettes, un déficit de 125 Francs !!! et pourtant les paroissiens étaient généreux et sous condition de prières pour eux et leurs familles, il faisaient legs soit d'une rente annuelle et perpétuelle comme Louis Baptiste Republicain Louvre en 1872 pour 38 francs, garantie par une hypothèque de deux maisons d'habitation, deux cours et celliers une boulangerie et d'un herbage planté de 20 ares au Rocher soit comme en 1873 Jean Bernardin Boissel propriétaire qui préféra lui faire un don unique de 1100 francs. Les ressources de l'église étaient insuffisantes, celles de la commune également, aussi en 1907 le maire, Monsieur Grandin demanda à l'abbé desservant Monsieur de Bonnay de «passer à prix d'argent» l'occupation du presbytère. Le maire fut débouté par le Président du Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de Saint Lô : «lui faisant défense de troubler d'une façon quelconque et pour quelque cause que ce soit la jouissance libre, paisible et gratuite de ce logement». L'abbé de Bonnay deux ans plus tard en compagnie de Monsieur Larsonneur curé de Saint Pellerin tentant de fixer dans la charpente une poutre destinée à soutenir la lampe qui doit toujours brûler devant l'autel s'étant par mégarde hasardé sur des boiseries en mauvais état passa au travers de la voûte et fit une chute de 7 à 8 mètres sans gravité heureusement bien que recueilli couvert de sang par le docteur Caillard.

La seconde guerre mondiale.

Pendant la seconde guerre mondiale à Catz se fit la jonction entre les armées américaines d'Utah Beach et d'Omaha Beach et la commune fut libérée le 10 juin 1944. Le 12 juin ce fut au tour de Carentan et le 826^{ème} bataillon du génie de l'armée de l'air du Colonel W.K Caroll arrive avec pour mission de construire un aérodrome sur Catz, les Veys et Saint Pellerin, il lui faudra deux jours pour tracer la piste au milieu des herbages, le premier avion se pose le 23 juin, 3000 personnes vont vivre sur cette base qui participera à l'opération Cobra. Une plaque posée en 2010 retrace ces événements à Catz route de Banville.

Petite commune, petits et grands moments d'histoire qui restent pour beaucoup encore à explorer, connaître notre passé, c'est un atout, il nous permet d'en tirer les enseignements et de se tourner vers l'avenir enrichis de l'expérience et de la sagesse ou de la folie de nos aïeux.

Dominique BALEN, 1^{er} adjoint au Maire de Catz

en arrière plan, le presbytère

Didier POISSON
vernissage à St Georges de Bohon



Cela fait plusieurs années maintenant que nous connaissons les oeuvres sculpturales de Didier POISSON. Tantôt fragiles, raffinées, surprenantes et tantôt se dressant devant vous, tel un monument, les créations de Didier sont en granit mais aussi créées à partir de marbre noir, de verre et de bois. Ce vernissage du 1^{er} avril ne pouvait qu'impressionner les invités de cette belle soirée. 20 ans à St Georges de Bohon, Didier nous accueillait dans la maison familiale, accompagné de son épouse Catherine, entouré de Monsieur Alain LANGLOIS le Maire de St Georges, de Monsieur Philippe GOSSELIN Député, Monsieur Hervé HOUEL conseiller général et de Thierry de SCITIVAUX Président du festival du théâtre du marais. Ce fut pour tout le monde l'occasion de découvrir les tableaux mais également les photos de l'artiste. Didier Poisson sculpteur, designer et lithographeur : 02 33 42 33 27. www.poissondidier.com

Caroline NAVET, membre de la commission Communication et conseillère municipale de St Georges de Bohon.

Environnement

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les diagnostics sur le fonctionnement des assainissements individuels se terminent sur les communes d'Auvers et Méautis. Les premières vérifications ont été réalisées prioritairement sur les installations situées dans le périmètre de protection des captages d'eau potable.

C'est aussi pour cette raison que les diagnostics ont démarré au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai sur Sainteny puis sur St André et St Georges de Bohon.

A cet effet, une réunion publique, animée par notre prestataire EF études, s'est tenue le 23 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Sainteny. Lors de cette réunion, en présence de très nombreux participants, un récapitulatif législatif a été présenté, précédant un exposé plus large sur la définition d'un dispositif d'assainissement et sur le bon fonctionnement de celui-ci. La dernière partie de la soirée, constituée par un échange questions et réponses, dans une ambiance attentive et courtoise, a permis d'informer et de répondre aux attentes et craintes éventuelles des participants.

A la suite des diagnostics, une synthèse communale préalable est effectuée par EF études auprès des maires concernés, des membres de la commission SPANC, et du personnel de la Communauté de Communes en charge de ce service public. Les résultats déjà collectés sur la commune d'Auvers en ce qui concerne la classification des installations sont tout à fait en phase avec ceux précédemment obtenus par notre prestataire sur une structure communale équivalente.

Une nouvelle contrainte est venue renforcer la législation sur l'assainissement non collectif depuis le 1^{er} janvier 2011. Un texte législatif impose en effet la présentation d'un diagnostic de l'installation d'assainissement et de son fonctionnement pour toute vente d'habitation.

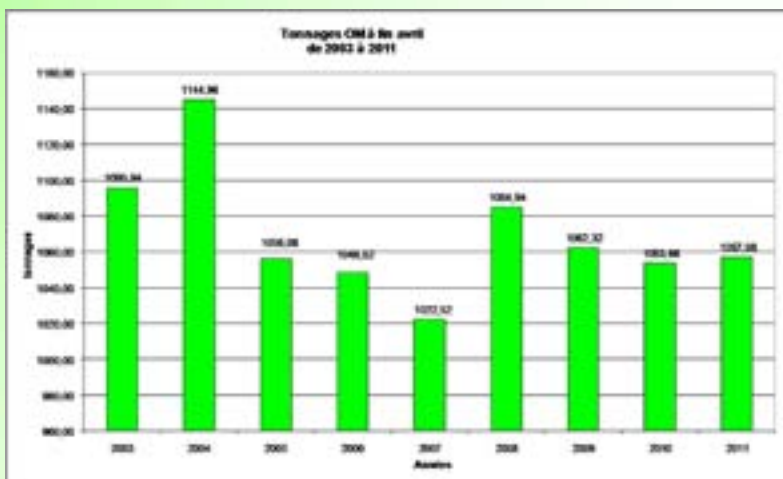
Des permanences sont mises en place le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à la Communauté de Communes par le cabinet EF études. Toutes les informations et conseils sont aussi disponibles auprès du service environnement de la Communauté de Communes au 02.33.71.25.16.



Ordures Ménagères

En ce qui concerne le traitement des ordures ménagères, la participation de la Communauté de Communes de Carentan au Point Fort Environnement, s'élève, au titre de 2011, à 598845€. Cette participation comprend les frais de fonctionnement et d'investissement pour les déchetteries, le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Saint Fromond, et le centre de tri et de méthanisation de Cavigny. La collecte des ordures ménagères étant assurée en régie par la Communauté de Communes.

Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles pour notre Communauté de Communes s'élève à 33 286 tonnes, mais ce tonnage ne se réduit pas de façon significative depuis quelques années (voir histogramme ci-dessous).



La participation 2011 au Point Fort Environnement est en augmentation de 3.6% par rapport à 2010, mais hormis l'augmentation des bases foncières, la TEOM (taxe enlèvement d'ordures ménagères) n'augmentera pas en 2011. Ce n'est malheureusement pas l'effet d'une baisse conséquente du tonnage d'ordures ménagères, mais simplement l'effet lié à la TGAP (taxes générales sur les activités polluantes). En ce qui concerne, les ordures ménagères, cette taxe est perçue sur le tonnage d'ordures ménagères mis en enfouissement à Saint Fromond.

Le choix du Point Fort Environnement de s'orienter vers la méthanisation, donc de valoriser plus de 50% du tonnage d'ordures ménagères, a mathématiquement diminué le tonnage total d'enfouissement, et conduit, de fait, à une diminution importante du montant de la TGAP.

Dans une politique globale d'approche qualitative, Point Fort Environnement a obtenu une norme ISO 22000 qui permet en plus d'abaisser le montant par tonne de la TGAP (- 2 €).

De façon synthétique, avec notre tonnage d'ordures ménagères résiduelles, sans valorisation par la méthanisation, la participation de notre Communauté de Communes aurait été de + 8% pour 2011.

C'est pour cette raison, en plus d'un aspect plus environnemental, que la commission « collecte ordures ménagères » va mettre en place des actions et une réflexion globale pour réduire le tonnage d'ordures ménagères de notre Communauté de Communes. Ce tonnage ne pourra, bien-sûr se réduire, qu'avec un tri plus conséquent et de meilleure qualité.

L'élaboration en cours, d'un règlement de collecte sera le premier élément déterminant de mise en place de cette volonté de la commission. Ce règlement définira les conditions de collecte, le type de produits acceptés, les conditions de refus de prise en charge par les agents des ordures ménagères non conformes (présence de verre...).



Une action sera aussi portée, avec l'appui du service environnement de la Communauté de Communes, auprès des pourvoyeurs les plus impactants sur le tonnage d'ordures ménagères, en redéfinissant les conditions de tri et si nécessaire en mettant en place de nouveaux équipements ou nouvelle organisation de collecte.

Une dernière action, en accord avec le personnel et les élus du port de plaisance, et dans le souci constant de renforcement de l'image « pavillon bleu » du Port, sera la mise en place d'un tri sélectif à proximité des pontons afin d'inciter les plaisanciers et usagers du Port à participer à l'effort de valorisation de cet espace attractif pour notre territoire.

Le service environnement poursuivra son action de sensibilisation auprès des écoles, en organisant aussi, en collaboration avec Point Fort Environnement, des visites du centre de tri de Cavigny.

Thierry SALVAYRE,
Vice-Président en charge de l'Environnement



Communauté de Communes
de Carentan en Cotentin

Route Américaine
BP 339

50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.71.90.90 / Fax : 02.33.71.90.91

www.cc-carentan-cotentin.fr

Ouverture des bureaux du lundi au jeudi de
8h30 à 12h15 - 13h15 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h15 à 16h30

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR
Responsable de la rédaction : Louis REGNAULT
Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Rédaction : Jean-Pierre LHONNEUR, Louis REGNAULT, Nadia DESFAUDAIS, Audrey HASLEY, Office de Tourisme, Michel LOQUET, Hervé HOUEL, Vincent GOUIN, Guylène CREPIN, Valérie NOIR, Roselyne LECAPLAIN, Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, Alain HINARD, Véronique COUILLARD, Agnès SCELLE, Dominique BALEN, Caroline NAVET, Thierry SALVAYRE
Photos : Valérie NOIR, Corinne LEFEVRE, Audrey HASLEY, Brice LEMOIGNE, Denis LEPREVOST, Vincent GOUIN, Roselyne LECAPLAIN, Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, Véronique COUILLARD, Michel BLOT, Mairie de Catz, Caroline NAVET, Mairie de St Georges de Bohon.
Imprimeur : AUBERT GRAPHIC Créances